



ECOLE JEANNE D'ARC-WIMEREUX

# REGLEMENT INTERIEUR 2024-2025



*A garder précieusement !*



*A RETENIR*

**Samedi 12 octobre Ecole ouverte**

**10h30-12h00**

**Jeudi 28 novembre assemblée générale OGEC**

## CONTACTS

Tel : 03 21 32 53 53 ou 06 72 25 90 20

Mail ECOLE : [j.darc@orange.fr](mailto:j.darc@orange.fr) Site : [www.jeannedarcwimereux.fr](http://www.jeannedarcwimereux.fr)



2<sup>ème</sup> ét. : salle arts- CE1  
3<sup>ème</sup> ét. : CE2 - CM1

TPS/PS - PS/MS  
Grand réfectoire/Sieste  
Sanitaires maternelles

RDC : petit réfectoire/self  
1<sup>er</sup> étage : CM2 / Direction

CP

Côté jardin  
accès PMR  
1<sup>er</sup> ét. : GS

## PRESENTATION DE NOTRE ECOLE

L'école Jeanne d'Arc, établissement sous contrat d'association avec l'Etat, accueillera en cette rentrée de septembre 200 élèves répartis en 8 classes.

### Son équipe

*TPS/PS* : Mme Sophie Bigot, Mme Isabelle Brodel (aide maternelle) et Mme Léa Duhamel (Contrat d'apprentissage)

*PS/MS* : Mr Pierre Rommel, Mme Nathalie Decarnin (aide maternelle) et Mme Eva Lattaignant (contrat d'apprentissage)

*GS* : Mme Madeleine Deney, Mme Léa Cazin et Mme Alexia Lacheré / Mme Marine Dufour (Contrats d'apprentissage)

*CP*: Mme Clémentine Bouckenhove

-

*CE1* : Mme Dorine Fouchard

*CE2* : Mme Juliane Villery

*CM1* : Mme Géraldine Cadart et Mme Julie Bollini (mardi)

*CM2* : Mme Camille Amselle

Mme Dusautoir , enseignante spécialisée, Mme Cadet psychologue de l'éducation, Mme Wiza Nathalie enseignante référente interviennent dans le cadre du dispositif côte d'opale, personnes ressources pour les enfants à besoins particuliers.

Mme Nelly Anquez et Mme Léa Roche entretiennent les locaux chaque jour. Mme Sabrina Delalleau assure le service de cantine.

Mme Cindy Beauvois accompagne les enfants sur le temps de la pause méridienne.

Mme Régine Aernouts AESH, sera rattachée à notre école pour accompagner les enfants à besoins particuliers



***Notre école est avant tout un lieu d'accueil et de vie où chacun s'épanouit et se construit en fonction de ses capacités, de son histoire, de son rythme et de son projet de vie.***

### ***Les fondamentaux de notre projet éducatif***

L'essentiel est de pointer la réussite de chaque enfant, c'est la condition de sa construction. Contribuer à son épanouissement est notre devoir.

Notre objectif est de faire en sorte que chaque enfant atteigne le meilleur niveau scolaire mais aussi le meilleur niveau de confiance, d'épanouissement, de savoir être heureux, de se construire dans sa relation avec les autres, de développer sa curiosité du monde et de l'autre....

Bienveillance, Ecoute, Disponibilité, Attention aux plus démunis, Confiance visible et palpable, Foi véritable en la capacité de changer et de grandir.

Ses horaires :

**LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI : 8h30-11h45 / 13h45-16h45**

Accueil dans les classes dès 8h20 et 13h35. La classe commence à 8h30 et 13h45 se termine à 11h30 et 16h45.

Les entrées pour les élèves de Sophie (TPSPS) et de Pierre (PSMS) se font côté cour.

Les élèves de GS (Mme Madeleine et Mme Léa) se dirigent directement par le jardin pour entrer en classe.

A 8h20 et 13h35, les élèves de primaire se rendent dans leurs classes, directement après passé aux toilettes et s'être lavé les mains.

**Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans les classes et ils peuvent toutefois accompagner jusqu'à la porte de la tour, qui donne accès aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages.**

**TOUS les élèves doivent être arrivés avant 8h30 et avant 13h45.**

Le portail sera fermé à 8h30 et à 13h45 pour la sécurité de vos enfants et pour le respect du travail des enfants et du personnel enseignant et éducatif.

Les personnes autorisées à reprendre les enfants entrent par le portillon et ressortent par le portail.

Les sorties se font :

- Les élèves de Mme Sophie (TPSPS) attendent dans la classe accès jardin
- côté cour pour les élèves de Mr Pierre (PSMS)

Les élèves de CP passeront aux toilettes avant de rentrer en classe par l'entrée porte blanche. Les CP attendront sous le petit préau aux heures de sortie.

-Les élèves de Mme Madeleine et Mme Léa attendent les parents devant le parterre coté jardin.

- Les autres élèves se rangent directement dans la cour.

L'Eveil à la foi et la catéchèse sont proposés par l'Equipe d'Animation Pastorale (équipe composée de parents de l'école, d'enseignants volontaires, bénévoles de la paroisse et de la cheffe d'établissement).

Les enseignants des classes de TPS/PS au CE1 assurent l'éveil à la foi.



Contact : Madame Lanoy (responsable de la paroisse) au 03 21 32 13 45

Les messes des familles et messes animées par l'école sont ouvertes à toutes les familles.

(Réunion en début d'année pour planifier et expliquer l'organisation de l'année)

Ses services

**La garderie du matin**

Elle est assurée par Isabelle dans la classe de maternelle (TPS/ PS) à partir de 7h30.

**L'aide aux devoirs et la garderie du soir**

**Elles sont assurées par le personnel OGEC dans la grande cantine et la classe de Mme Sophie de 17h00 à 18h00 précises.**

**Pendant le temps d'aide aux devoirs, nous faisons en sorte que l'essentiel du travail soit réalisé mais nous ne pouvons garantir que la totalité des devoirs soit atteinte certains soirs.**

**Ce service est proposé aux familles qui ne peuvent venir chercher les enfants à 16h45 pour raisons professionnelles.**

**Les élèves qui ne respecteront pas le règlement de ce temps de travail seront exclus sur la période commencé.**

**L'étude et la garderie se terminent à 18h00, tout retard récurrent après 18h00 sera facturé d'un montant supplémentaire par enfant.** Dans le respect des vies familiales de chacun, merci de respecter les horaires.

**La cantine**

C'est la société de restauration API qui apporte chaque jour les repas.

La cantine fonctionne sous forme de self sauf pour les maternelles.

Notre prestataire cantine nous demande les pré-réservations sur 15 jours.

Les annulations le jour même (sauf maladie) ne seront plus validées. **TOUT REPAS COMMANDE SERA DU. Annulations sous 48 heures acceptées avant 10h.**

Tous les 15 jours, une fiche réservation sera donnée aux enfants qui ne fréquentent pas chaque jour la cantine. Sans retour de ce coupon, aucune réservation ne sera faite. Merci de respecter la date de retour inscrite sur la fiche.

Vous pouvez indiquer sur la fiche de renseignements les jours fixes de cantine et mettre à jour par l'intermédiaire de la fiche hebdomadaire si besoin.

### **La facturation des repas est différée d'un mois.**

Les menus seront affichés dans la vitrine de la cour.

### **Mesures en lien avec le protocole sanitaire.**

Les enfants mangeront par niveau de classe. Les tables et chaises seront nettoyées à la fin de chaque service de la classe. Le sol des salles de cantine sera lavé chaque jour.

**Tout comportement irrespectueux et violent sur enfant de l'école ou adulte sur temps de classe, récréation sera sanctionné. L'enfant ne réintégrera pas sa classe et les parents seront contraints à s'organiser pour venir le rechercher.**

**Ce même comportement sur les temps de cantine, aide aux devoirs et garderie du matin entrainera le renvoi pour le temps de la période et définitif si récidive la période qui suit, après rendez-vous avec la cheffe d'établissement.**

## **EDUCATION INCLUSIVE/ EQUIPE EDUCATIVE/APC/ PPRE**

Notre établissement est rattaché au dispositif de la côte d'opale. Ce dispositif est composé d'enseignantes spécialisées qui interviennent dans les classes en Co-animation avec l'enseignant(e) et en ateliers avec un groupe d'élèves à besoins communs.

En amont de ces animations de travail pour les enfants, nous devons cerner au mieux les besoins des élèves c'est pour pourquoi vous êtes invités à des équipes éducatives. A cette réunion, tous les membres éducatifs et pédagogiques sont invités : les parents, les enseignants de l'école et spécialisés, le chef d'établissement et les partenaires de santé (orthophoniste- pédiatre-psychomotricien...)

Le but de ces rendez vous pédagogiques et éducatifs est de mettre en place un suivi à plus ou moins long terme et apporter une aide ciblée pour votre enfant.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires appelé « aide personnalisée » sont aussi des apports supplémentaires à la pédagogie. Le groupe restreint favorise la prise de parole des élèves, les échanges entre pairs et avec l'enseignant, les essais, les reformulations ainsi que l'explicitation des démarches mises en œuvre.

L'accord des parents est nécessaire. Il serait fort regrettable que ces activités soient parfois refusées par les familles.

## **LES ACTIVITES ET PROJETS DE CETTE ANNEE**

Nous allons investir et explorer davantage notre espace jardin : exploitation de nos richesses, aménagements complémentaires, ateliers.





D'autres projets et activités vous seront présentés plus en détail lors des réunions de classe.

Les ateliers du mardi en maternelle en classe de tpsps et psms, sont mis en place par les enseignants après les vacances de La Toussaint. Parents et grands-parents seront les bienvenus pour encadrer, animer des ateliers de lecture, de jeux mathématiques, pour la réalisation de recettes, d'activités manuelles et la catéchèse.

## **CONTRIBUTIONS ET FACTURATIONS**

Garderie du matin : 1,10€

Garderie du soir et étude : 2,10 € par séance

Cantine : 5€50

Livre bibliothèque pour les enfants des classes de CE1-CE2 -CM1-CM2 : 2€ par mois.

Ces ouvrages seront la propriété de l'élève. Pour que l'école puisse acheter ces livres, il sera prélevé 2€ en plus de la scolarité.

## **CONTRIBUTION DES FAMILLES**

L'école Jeanne d'Arc est un établissement appartenant à l'enseignement catholique (Diocèse d'Arras) et lié par contrat d'association au service public de l'Education Nationale.

Ses dépenses (rémunération/ charges personnel de service, formation du personnel OGEC, indemnités de direction, électricité, eau, chauffage, téléphone, affranchissements, assurances, abonnements, fournitures pédagogiques, mobilier...) sont à sa charge exclusive.

Votre contribution financière est donc indispensable. Elle se caractérise de la façon suivante :

- Contribution annuelle. Elle est reversée intégralement à la direction diocésaine de l'enseignement catholique. Elle est incluse dans la contribution mensuelle.
- Contribution mensuelle. Elle intègre l'assurance scolaire (individuelle accident) pour tous les enfants de l'école ; les assurances « Allianz ».

<b>1 enfant</b>	<b>2 enfants</b>	<b>3 enfants</b>
<b>61</b>	<b>105 €50</b>	<b>134 €</b>

Par mesure de simplicité comptable nous souhaiterions que le règlement se fasse par prélèvement automatique ; de nombreuses familles ont opté pour ce mode de paiement ; un exemplaire de demande peut vous être transmis. Si vous optez pour un règlement par chèque, l'ordre est " OGEC Jeanne d'Arc Wimereux "Une facture détaillée vous sera adressée chaque mois par l'intermédiaire de votre enfant.

## **Il est important de respecter la date d'échéance inscrite sur la facture pour les règlements par chèque et espèces.**

L' APEL aux dons a pour vocation première l'aide aux familles en difficulté ainsi que le financement de grosses dépenses imprévues au sein de l'école.

### **CONTRAT DE SCOLARISATION**

Dans un souci de qualité des relations avec les familles, le contrat de scolarisation est un outil précieux.

Il définit les conditions dans lesquelles votre enfant est scolarisé dans l'établissement : Ecole Jeanne d'Arc Wimereux.

Il établit les droits et obligations réciproques de chacune des parties, école et parents.

Il est édité en 1 exemplaire. Une copie vous sera transmise en début d'année.

### **COMMUNICATION ECOLE-FAMILLE**

- un **cahier de liaison** permet les échanges d'informations entre les parents et l'enseignant. Il est indispensable que les enfants l'aient toujours dans leur cartable. Il doit être consulté et être renvoyé signé à l'école, par retour. **Merci de le consulter chaque soir.**

- un **site internet** [www.jeannedarcwimereux.fr](http://www.jeannedarcwimereux.fr) vous permet de consulter les informations, les circulaires, les menus, ...

- des **panneaux d'affichage** à l'entrée et dans la cour de l'école vous permettent de retrouver les diverses infos.

- **l'outil de communication** rapide WhatsApp permet un rappel rapide **des informations de l'école.**

-un temps de partage et de rencontre entre parents et avec le chef d'établissement « **Pause café** » est proposé le jeudi matin. A l'accueil à 8h30

Les **évaluations et les travaux des enfants** vous seront transmis régulièrement. L'année scolaire sera découpé en semestre. Le 1<sup>er</sup> bulletin sera remis aux enfants le lors de réunion de parents de janvier puis le second mi-juin.

-**les absences** : toute absence doit être annoncée par téléphone ou mail le jour de l'absence et justifiée par écrit au plus tard au retour. Seuls les cas de maladie contagieuse ou de contre-indication sportive nécessitent un certificat médical.

**Les absences pour vacances sur le temps scolaire ne peuvent être acceptées et ne facilitent pas la conduite des apprentissages. Les parents engagent leur responsabilité. Les évaluations sur ces temps d'absences ne seront pas rattrapées.**

**-les sorties : il est interdit aux enfants de sortir seuls sauf si vous les y autorisez et si vous en avez averti par écrit ou par mail l'établissement et l'enseignant.**

Les enfants qui repartent seuls chez eux doivent quitter l'établissement dès la sortie de classe. Dès que vous vous trouvez dans la cour, votre enfant est placé sous votre responsabilité dès 11h45 et 16h45. Il sort de l'école avec vous et reste sous votre autorité.

**L'accès au jardin est strictement interdit au moment des entrées et sorties des classes.**

## SECURITE DANS L'ETABLISSEMENT

Pendant l'année, des exercices incendies seront réalisés par les enfants et le personnel.

Des mises en situations « intrusion et de confinement » seront également réalisées.

Ces exercices sont demandés par le rectorat et des rapports d'exercices lui sont envoyés.

Il est donc très important que chacun respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école.

**La reprise de votre enfant par une personne non inscrite sur la fiche de renseignements (parents d'une autre classe- nounou ...) doit être notifiée par écrit à l'enseignant(e) et à la cheffe d'établissement. Le cahier de liaison sert à cet effet.**

**Le portail sera fermé à 8h30 et 13h45. Il vous sera demandé de vous identifier par le biais du visiophone. Veuillez à bien vérifier si le portail est fermé derrière vous.**

### **DATE DE REUNION DE CLASSE**

Les enseignantes vous proposent de vous rencontrer pour la réunion de classe. Les enfants ne sont pas conviés à cette réunion.

- Classe de TPSPS 17 septembre 17h00
- Classe de PSMS 6 septembre 17h00
- Classe de GS 12 septembre 17h00
- Classe de CP 10 septembre 17h00
- Classe de CE1 16 septembre 17h00
- Classe de CE2 20 septembre 17h00
- Classe de CM1 9 septembre 17h00
- Classe de CM2 12 septembre 18h00

## COMMENT FONCTIONNE NOTRE ECOLE ? LES CONTACTS...

Elle est organisée autour de sa cheffe d'établissement, Pascale Trolet, de l'équipe éducative (enseignant(e)s et personnel OGEC) et de 2 associations l'APEL (association des parents d'élèves) et l'OGEC (association de gestion de l'école).

L'emploi du temps de Mme TROLET sera le suivant :

	matin	Après-midi
Lundi	Ecole Ste Thérèse	Ecole Jeanne d'Arc
Mardi	Ecole Ste Thérèse	Ecole Ste Thérèse
jeudi	Ecole Jeanne d'Arc	Ecole Jeanne d'Arc
Vendredi	Ecole Jeanne d'Arc	Ecole Ste Thérèse

Vous pouvez la joindre durant la journée aux heures et jours d'ouverture de l'école (7h30-18h00). Le mercredi sur RDV.

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur de l'école **03 21 32 53 53** ou sur la messagerie **j.darc@orange.fr** (notamment pour les absences) :

En cas d'absence, Mme Sophie Bigot assure l'interim.

### Qui fait quoi ?

**APEL** : Association de Parents d'Elèves est composée de parents bénévoles.

Cette association a pour mission l'animation de notre école : samedi « accueil des parents », le marché de Noël, la soirée cabaret et la fête de l'école...

**L'APEL, intervient sur des projets spécifiques dans les classes et apporte, par le biais ses actions, une aide financière pour l'achat des manuels (fichier de lecture et de maths en CP,) pour la réalisation de projets avec des intervenants qualifiés et diplômés (projet chorale, spectacle) les fêtes de St Nicolas et de Noël (cinéma, friandises...)**

Ainsi, ponctuellement au long de l'année, nous vous solliciterons pour nous aider à mener à bien les projets de l'école, nous comptons sur vous, votre implication même ponctuelle au sein de l'association est précieuse pour nous.

L'association est composée d'un bureau 2024-2025: le bureau sera renouvelé début d'année.

Président : Etienne ROBERLIN

Vice président : Capucine DESTOMBES

Secrétaire : Marion POULAIN

Trésorier : Anne LE MAIRE DE SARS LE COMTE

## La date de l'assemblée générale vous sera annoncée ultérieurement

**OGEC** : Organisme de gestion de l'enseignement catholique, composée de membres bénévoles qui s'occupent de gérer les comptes de l'établissement scolaire.

L'association est composée d'un bureau: le bureau sera renouvelé début d'année.

Président : Geoffroy LELEU

Vice président : Gaëtan DEPOORTERE

Secrétaire : Vianney HOUSSIN

Trésorier : Nicolas DESSENNE

Membres du bureau : Aurélie FERNAGUT, Laetitia BOUTE, César LE BLAN, Olivier DEVRIENDT et Jean DUTERTRE

Cette association qui emploie le personnel de l'école non enseignant a pour mission d'établir le budget des comptes annuels, de gérer l'entretien des locaux, de gérer le service de restauration scolaire et plus généralement elle prend en charge la gestion de l'école de ses besoins actuels et futurs.

